



Université de Pau et des Pays de l'Adour
ELECTIONS AUX TROIS CONSEILS (CA, CR, CFVU)
MARDI 22 MARS 2016 DE 9H00 À 17H00

PROFESSION DE FOI

Pour la défense des intérêts des personnels

Les personnels de l'Université sont appelés le 22 mars à voter pour renouveler leurs représentant-e-s aux Conseils de l'Université : Conseil d'Administration (CA), Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et Commission de la Recherche (CR), ces deux derniers composent le Conseil ACadémique (CAC).

Des listes CGT

Pour défendre les intérêts exclusifs des personnels, le syndicat FERC-Sup CGT UPPA a décidé de présenter des candidat-e-s dans tous les collèges possibles : bien évidemment chez les BIATSS qui subissent au premier chef les conséquences des politiques de rigueur mais aussi dans un collège enseignant au CFVU (faute de candidat-e dans les autres collèges).

Remise en cause du service public

Ces élections se tiennent dans un contexte particulier dans lequel le gouvernement poursuit ses attaques contre les salariés du public comme du privé. Dans la fonction publique, c'est la mise en place du RIFSEEP, le « contrôle de carrière » des enseignants-chercheurs, la mise en place des COMUE et des supers régions véritables outils contre le service public national. Aux différentes réformes subies (LOLF, LRU 1 et 2, passage aux RCE, ...) qui ont fortement perturbé et fragilisé le statut national du Service Public d'Enseignement Supérieur et de la Recherche, il faut ajouter le gel du point d'indice depuis 2010, peu ou pas de déroulement de carrière, l'absence de concours et une précarité amplifiée malgré la loi Sauvadet dont l'application a quasiment été laissée au « libre arbitre » des établissements. Ces réformes régressives visent à déréglementer, à généraliser une gestion s'apparentant au privé, à individualiser les salaires et les primes, à mettre en concurrence les établissements, les services, les laboratoires contraints à une course effrénée à la recherche de crédits - publics ou privés - pour faire face au désengagement de l'Etat et pour assurer leur fonctionnement.

La FERC-Sup CGT qui réclame toujours l'abrogation de la loi LRU, lutte sans relâche contre la précarité et porte la revendication d'un service public fort de l'enseignement supérieur et de la recherche assuré par des personnels de la fonction publique d'Etat.

Des politiques qui affaiblissent nos missions

Pour la seconde année consécutive, les comptes de l'UPPA sont dans le rouge, conséquence d'un déficit de masse salariale Etat et de la décision de l'équipe sortante de ne pas aller réclamer notre dû auprès du Ministère. Derrière les promesses bien tournées, on peut se demander ce que le président candidat va trouver comme nouvelles mesures d'austérité pour satisfaire à l'exigence d'équilibre financier. De nouveaux sacrifices sur les charges d'entretien et de réparations ? De nouvelles attaques contre l'emploi et les conditions de travail ? La réduction du nombre de formations ?

Le bras ou la jambe ? La FERC-Sup CGT refuse de s'associer à une forme d'automutilation mais tout au contraire la CGT est convaincue qu'il faut continuer la lutte, si possible dans l'unité des personnels et de leurs syndicats, pour obtenir du Ministre qu'il garantisse l'intégralité des moyens nécessaires au maintien et l'amélioration :

- **des services rendus par l'UPPA en matière d'enseignement supérieur et de recherche sans réduction de l'offre de formation ni augmentation des frais d'inscription**
- **des conditions d'emploi et de rémunération des personnels avec l'intégralité des budgets correspondant**

Les mêmes droits pour tous

Si, par l'action syndicale et la mobilisation unitaire, nous avons obtenu des avancées comme la sécurisation partielle des non-titulaires par un passage en CDI après 3 ans en poste à l'UPPA, cela reste très largement insuffisant et la seule solution réside dans l'exigence et l'obtention de créations de postes de fonctionnaires au budget de l'Etat pour une titularisation de tous les contractuels sur poste pérenne.

Ces améliorations partielles ne peuvent que nous conforter dans la nécessité de poursuivre l'action syndicale pour défendre les droits et garanties du statut de fonctionnaire d'Etat et les étendre à tous les personnels, pour obtenir la fin des différences de traitement entre titulaires et contractuels faisant le même travail.

Le syndicat FERC-Sup CGT combat pour le maintien des statuts particuliers des personnels (BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs) garants de leurs droits de fonctionnaires d'Etat, pour le retour à la gestion nationale des corps de fonctionnaires, pour de véritables droits pour les doctorants, pour les mêmes droits titulaires-contractuels.

Le rôle des élus CGT

Un-e élu-e CGT est avant tout le porteur des revendications des personnels. **Il-elle n'est pas élu-e pour cogérer la pénurie, mais pour défendre et faire progresser les droits des personnels.** Comme nos élus l'ont fait lors du mandat qui se termine, ils continueront de rendre compte des débats, notamment au CA.

La défense du mandat

Nous avons été des centaines à contresigner la motion pour la défense de nos droits. Pour le syndicat FERC-Sup CGT, cette motion représente notre mandat. Dans cette motion, nous exigeons du président de l'UPPA qu'il garantisse le maintien des droits, le remplacement de tous les départs à la retraite, la non-suppression pour raison budgétaire des heures d'enseignements et des formations (voir la motion disponible auprès des syndicats UPPA)

Cela reste vrai quel que soit le président élu à l'issue de ces élections.

C'est pour cela que, pour affirmer son indépendance, la FERC-Sup CGT ne soutient aucun candidat à la présidence de l'université.

Vu, les candidat-e-s

Mardi 22 mars 2016

Votez pour les listes FERC Sup CGT UPPA

CA Collège D BIATSS Hervé THEPAULT Célia GUENEBEAUD Antoine MEYLAN Marielle PLUMET Jacques GUILBERT Christine LISA	CFVU Collège B - LSHS Autres EC et assimilés Eden VIANA MARTIN Sébastien FRISOU	CFVU Collège D BIATSS Hélène AZÉMA Renaud MASSONNET Julie LENFANT Christophe BELLOCCQ	CR Collège E Ingénieurs et techniciens Christophe BELLOCCQ Marie Manuelle MARCOS Jean-Luc LEVACHER	CR Collège F Autres personnels Antoine MEYLAN
---	--	--	--	---